

Transition énergétique : l'industrie plutôt ravie

L'avantage du "en même temps", c'est que tout le monde y trouve son compte. L'équilibre entre nucléaire et renouvelables, tel que le président de la République l'a dessiné hier, n'a donc fait que des heureux, au sein des filières industrielles concernées. Enfin, presque : dans l'éolien, on grince des dents.

▶▶ **A (re)lire :** Emmanuel Macron relance la filière nucléaire "et en même temps" finance les renouvelables

Vers la fin des décharges littorales et des navires polluants ?

La France veut fermer ses décharges littorales au cours de la prochaine décennie. C'est l'un des engagements pris aujourd'hui par le président de la République Emmanuel Macron, au sommet international One Ocean de Brest. Une enveloppe de 290 millions d'euros sera débloquée pour restaurer la cinquantaine de sites identifiés. Dans l'immédiat, et dès cette année, l'action se concentrera sur trois d'entre eux : Dollemard (Seine-Maritime), Fouras (Charente-Maritime) et l'Anse Charpentier (Martinique). Autre thème du jour au "One Ocean Summit" : la décarbonation du transport maritime. L'occasion, pour Emmanuel Macron, de saluer les efforts en la matière de la compagnie bretonne Brittany Ferries, qui vient de prendre le virage du GNL.

▶▶ **A lire :** L'horizon se dégage enfin pour la Brittany Ferries

La question des salaires mobilise toujours

Elles sont prêtes à remettre le couvert. Huit organisations syndicales, dont la CGT, Solidaires et l'Unsa, appellent à une deuxième journée d'action, après celle du 27 janvier, sur le thème des salaires. Elles appellent, entre autres, à leur "revalorisation immédiate" et générale, ainsi qu'à l'indexation des minimas de branche sur le Smic.

▶▶ **A (re)lire :** Pourquoi la pression monte sur les entreprises pour augmenter les salaires en 2022

10 février

📌 **La France se réarme pour relancer le nucléaire**

Quel avenir pour l'énergie nucléaire en France ? Le président de la République a exposé sa stratégie, aujourd'hui, à Belfort. Le 9 novembre, lors d'une allocution télévisée, il avait promis vouloir, « pour la première fois depuis des décennies, relancer la construction de réacteurs dans notre pays ». Dont acte : Emmanuel Macron en a fixé le nombre et le calendrier, cet après-midi. Mais cette « renaissance » ambitieuse de l'atome, menée au nom de la transition énergétique, doit aussi passer par une nécessaire accélération de l'éolien et du solaire.

► **A lire :** Emmanuel Macron relance la filière nucléaire "et en même temps" finance les renouvelables

Première pierre de cette nouvelle stratégie, EDF a confirmé, ce matin, un "accord d'exclusivité" avec l'américain General Electric (GE), en vue de lui racheter les activités nucléaires de sa filiale Steam Power. Il s'agirait de récupérer "les équipements d'îlots conventionnels (...) pour les nouvelles centrales nucléaires, (...) ainsi que la maintenance et les mises à niveau" des sites existants. Dans le lot figurent les turbines [à vapeur] Arabelle, cédées en 2015 par Alstom à GE. Elles sont présentes dans toutes les centrales françaises et potentiellement nécessaires aux futurs EPR et SMR (petits réacteurs modulaires). L'opération pourrait être conclue au premier semestre 2023. Son montant n'a pas été communiqué.

Défense : des Rafale aux portes du Pacifique

Le Rafale étend son territoire de chasse. Dassault Aviation annonce avoir décroché un contrat avec l'Indonésie, portant sur la vente de 42 exemplaires de son avion de combat de dernière génération. Ce pays devient le 7^e Etat étranger à équiper son armée de l'air de cet appareil. "Une nouvelle preuve de l'excellence industrielle française et de l'efficacité opérationnelle" du Rafale, s'est félicitée la ministre des Armées Florence Parly, sur Twitter... même si les retombées de cette commande pour les usines et sous-traitants basés dans l'Hexagone restent incertaines.

► **A lire :** L'Indonésie signe l'acquisition de 42 Rafale à Dassault

A noter qu'en parallèle de ce contrat aéronautique, "une coopération [de l'Indonésie] avec notre industrie dans le domaine des sous-marins" a également été actée, indique Florence Parly. Elle se traduit, pour l'instant, par une intention d'achat pour deux appareils Scorpène, construits par Naval Group.

Présidentielle 2022 : l'inventaire de la CPME

Les organisations patronales ne manquent pas d'idées pour la France. Après le Medef, c'était au tour de la CPME, aujourd'hui, de faire connaître ses propositions pour l'élection présidentielle 2022. Au nombre de 76, elles font la part belle aux mesures fiscales et prônent une meilleure prise en compte des spécificités des PME dans le travail législatif et réglementaire.

► **A lire :** La CPME milite pour une nouvelle baisse des impôts de production et la pérennisation de la prime Macron

Numérique : cette claque à Google qui change tout pour votre site

Vent de panique sur le web. La Cnil vient de considérer comme potentiellement illégal l'outil Google Analytics, ultra-populaire pour suivre les données de navigation des sites sur Internet. Une gifle pour le groupe américain, mais pas seulement : elle pourrait avoir des conséquences pour des milliers d'entreprises françaises.

► **A lire :** La Cnil reproche à un site web français d'avoir utilisé Google Analytics pour mesurer son audience

Commerce : tristes soldes dans l'habillement

Pas de miracle pour les magasins. Dans la foulée d'un mois de janvier compliqué, le bilan des soldes d'hiver 2022 s'avère "très décevant", à en croire l'Alliance du commerce : le chiffre d'affaires des 50 enseignes d'habillement, suivies par l'organisation professionnelle, a reculé de 17,3 % par rapport à la même période de 2019. La fréquentation de leurs points de vente s'est, elle, effondrée de 28,2 %. Une situation attribuée aux contraintes sanitaires (télétravail) et au variant Omicron très contagieux (d'où quarantaines, classes fermées, etc.).

L'inflation progresse, la croissance encaisse (bis)

Comme la France, l'économie de la zone euro pâtit aussi d'Omicron et de l'inflation. La Commission européenne revoit à la baisse sa prévision de croissance pour 2022 (+4 %, soit 0,3 point de moins qu'espéré il y a trois mois) et à la hausse celle de l'inflation. Elle devrait atteindre, en moyenne +3,5 % sur l'année (1,3 point de plus que prévu !), avec un pic à +4,8 % au premier trimestre. Et pour cause : les tensions sur les approvisionnements et la

logistique vont "peser sur la production, au moins tout au long du premier semestre", tandis que "les prix de l'énergie se maintiennent à un niveau élevé plus longtemps" que prévu, prévient Bruxelles. Pour la France, l'augmentation du PIB est attendue à +3,6 % (-0,2 point), celle des prix à +2,8 %.

9 février

La croissance sous le règne de l'inflation

La croissance résiste, mais l'inflation persiste. Dans son dernier point de conjoncture, l'Insee souffle le chaud et le froid sur la situation économique de la France. Non, le variant Omicron ne va pas faire capoter la reprise. Mais, oui, la hausse des prix est bien partie pour durer, et même s'amplifier, tout au long du premier semestre.

La fin des restrictions continue à petits pas...

Le feu reste au vert pour la prochaine étape de démantèlement des contraintes sanitaires. La réouverture des discothèques et la réautorisation de la consommation debout dans les bars et en toutes circonstances dans les transports, stades ou cinémas, restent programmées au 16 février, donc dans une semaine, a confirmé le porte-parole du gouvernement, ce midi. Quid des autres mesures ? « Dès que nous le pourrons, nous [les] lèverons », a d'abord indiqué Gabriel Attal, ce midi, avant de préciser que le sort des passes sanitaire et vaccinal était lié à la « normalisation de la situation à l'hôpital ». Or, d'après les projections scientifiques et « ce qu'on constate aujourd'hui [en France] ou à l'international, il y a des raisons d'espérer que (...) l'on soit en position de lever ces ultimes mesures » d'ici fin mars, début avril.

... et arrive tout juste aux stations de ski

En attendant la suite du programme, les mesures levées il y a une semaine arrivent seulement en montagne. Un nouveau protocole sanitaire vient d'être publié pour les stations de ski. Il acte la fin du port du masque dans "les télésièges et téléskis, sur les tapis qui ne sont empruntés que par une personne à la fois", ainsi que "lors de la pratique du ski alpin, du ski de

randonnée et du ski nordique". La protection reste toutefois obligatoire dans les remontées mécaniques fermées et au niveau de leurs accès, dès lors qu'ils sont, eux aussi, clos.

Innovation : l'Europe mise (plus) gros sur les pépites de la tech...

Le soutien de l'Europe à ses "scale-up" se comptera finalement en milliards. Cette nouvelle initiative, annoncée lundi par le ministre de l'Economie Bruno Le Maire, vise en fait à réunir un montant global de 10 milliards d'euros "pour financer les dernières étapes de développement" des start-up les plus matures et soutenir les levées de fonds supérieures à 100 millions d'euros. A l'issue d'une journée de travail sur le sujet, hier, quatre pays, ainsi que la Banque européenne d'investissement, ont déjà promis d'apporter 3,5 Md€ (dont 1,5 Md€ en provenance de l'Hexagone), a indiqué la présidence française de l'UE. Ce dispositif s'articulera autour d'un fonds de fonds, baptisé "European tech champions initiative" (ETCI) et confié à la BEI. Cet outil ne devrait toutefois pas être opérationnel avant la fin de cette année.

... et se met en chasse de ses futures licornes

Autre initiative de l'UE en faveur de ses jeunes pousses : le "CEI Scale-up 100". Ce nouveau programme du Conseil européen de l'innovation (CEI) vise à identifier et accompagner "100 entreprises prometteuses de la deep tech (innovation de rupture, NDLR), qui ont le potentiel de devenir des licornes (avec une valorisation supérieure à 1 milliard d'euros)". L'accélérateur du CEI prévoit également, cette année, d'investir plus de 15 millions d'euros (son plafond habituel) dans des projets de technologies considérées comme stratégiques pour l'Europe.

Export : les services sauvent l'honneur

Verre à moitié plein ou à moitié vide ? Si le déficit commercial, publié par les douanes, affiche un bilan 2021 catastrophique, la balance des paiements, calculée par la Banque de France, offre, elle, un panorama bien plus nuancé. Et pour cause : cet indicateur intègre les transactions dans les services. Or, elles ont connu une évolution exactement inverse aux échanges de biens, avec un excédent de +35,7 milliards d'euros. Du jamais-vu depuis le début du siècle. Autre motif de consolation : la balance des revenus est repassée dans

le vert, l'an dernier, à +10,9 milliards d'euros. Un niveau « inédit, grâce à la bonne santé des filiales françaises à l'international », s'est réjoui, aujourd'hui, le ministre en charge du Commerce extérieur Franck Riester.

Brest, capitale mondiale de l'océan

Trois jours pour relancer le chantier titanesque de la préservation des océans. Brest accueille depuis aujourd'hui, et jusqu'à vendredi, la première édition du sommet mondial "One Ocean". Ce nouveau rendez-vous vise à mobiliser la communauté internationale autour, entre autres, de la décarbonation du transport maritime, la protection de la biodiversité marine, ou encore la lutte contre la pollution et la surexploitation des ressources. L'occasion aussi, pour des entreprises locales, de faire entendre leur voix et leurs revendications.

► **A lire :** [Au One Ocean Summit, Navaleo milite pour renforcer la filière de déconstruction navale](#)

8 février

📌 Les échanges extérieurs plongent en eaux troubles

C'est une ombre au tableau économique de l'année 2021. Le déficit commercial de la France a atteint une profondeur abyssale de -84,7 milliards d'euros, selon les douanes. Du jamais-vu. Certes, la flambée des prix de l'énergie a joué contre l'Hexagone, mais le mal est plus profond, montre ce bilan annuel. Le ministre de l'Economie l'a d'ailleurs reconnu, sur *France Inter* : « l'affaiblissement industriel, au cours des trente dernières années » pèse aussi dans la balance. Conclusion de Bruno Le Maire : pour inverser la tendance, « il n'y a pas d'autres solutions que de réindustrialiser massivement, rapidement notre pays ».

"Retour à la normale" : cette fois, c'est la bonne !?

Feu vert à la sortie de crise pour les TPE-PME. L'année 2022 devrait *vraiment* être celle du retour à la normale de leur activité, à en croire une étude menée par Cercle Perspectives. Mais cette association de cabinets d'expertise-comptable prévient : les défis restent nombreux à relever pour ces entreprises, du fait de la conjoncture actuelle et de l'héritage de l'épidémie de

Covid-19.

► **A lire :** Trois TPE et PME sur quatre vont retrouver leur niveau d'activité d'avant-crise en 2022

Le rendez-vous de la remobilisation pour les patrons

Le rebond de l'économie est donc en cours, mais qu'en est-il de celui des entrepreneurs ? Période d'incertitudes extrêmes et de difficultés maximales pour eux, la crise du coronavirus n'aura pas manqué de les ébranler. C'est justement pour les aider à repartir de l'avant que six associations tiennent, dans une semaine, les "Assises du rebond", en direct du ministère de l'Economie.

Automobile : deux obstacles sur la voie du redressement...

Le bout du tunnel, l'industrie automobile aussi en parle et pense même l'entrevoir pour 2022. Les ventes de véhicules particuliers devraient repartir de l'avant, cette année, de +7,9 %, soit 10,5 millions de voitures écoulées, selon l'Association des constructeurs européens. Cette prévision se fonde sur l'hypothèse d'une "stabilisation de l'approvisionnement en semi-conducteurs", qui a fait tant défaut aux usines l'an dernier. L'ACEA presse d'ailleurs l'Union européenne "à réduire sa dépendance aux fournisseurs étrangers". Elle y ajoute un autre avertissement : les pays de l'UE doivent de toute urgence "construire un réseau suffisamment dense d'infrastructures de recharge" pour voitures électriques, afin de suivre le rythme d'adoption rapide de ces véhicules. Selon l'organisation, leurs ventes ont été multipliées par 10 depuis 2017, quand les bornes publiques installées dans l'UE l'ont été par moins de 2,5.

... et un vague espoir contre le manque de semi-conducteurs

La crise des puces, justement, elle a fini par faire tiquer l'Union européenne. La Commission a dégainé, aujourd'hui, son plan à 43 milliards d'euros pour reconquérir une (petite) part de souveraineté industrielle et technologique sur le sujet. Surtout, en attendant que ce texte soit adopté, Bruxelles instaure un comité de crise pour placer la filière des semi-conducteurs sous surveillance. Et tenter d'enrayer, tant bien que mal, toute nouvelle pénurie qui interviendrait d'ici là.

La bulle des prix à la pompe

Pendant ce temps-là, le prix des carburants poursuit son bonhomme de chemin. Même si la hausse a ralenti, les records sont tombés pour la 5^e fois consécutive, la semaine dernière. Au 4 février, le litre de GNR s'est ainsi renchéri de 1,4 % en sept jours, pour atteindre, en moyenne, 1,2019 euros, selon les relevés du ministère de la Transition écologique. La progression est un peu moins forte pour le sans plomb 95 (+1,2 %, à 1,7654 €), le gazole (+0,9 %, à 1,6854 €) et le SP98 (+0,8 %, à 1,821 €).

7 février



Travail au volant, danger au tournant

Attention danger. Bien qu'en recul en 2020, les accidents de la route dans le cadre professionnel ont généré davantage d'arrêts de travail cette année-là et leur poids dans la sinistralité en entreprise s'est nettement accentué. Ils représentent d'ailleurs "la première cause de mortalité" au travail, s'alarme le gouvernement.

Les aides d'urgence version 2022 sont arrivées

C'est reparti pour un tour. Le dispositif de prise en charge des coûts fixes, adapté et élargi, pour prendre en compte l'impact de la cinquième vague de Covid-19, est désormais ouvert pour la période de décembre ET janvier. Idem pour le fonds de solidarité, prolongé, lui, sur novembre et décembre, mais sur un périmètre beaucoup plus restreint.

JO 2024 : les entreprises dans les starting-blocks

Ne vous fiez pas aux apparences : si les JO d'hiver se tiennent en ce moment à Pékin, les Jeux olympiques de Paris 2024, eux aussi, ont déjà commencé... au moins pour les entreprises. Le comité d'organisation français s'apprête à lancer la moitié de ses appels d'offres dès cette année. Et il invite les TPE-PME, ainsi que les acteurs de l'ESS, à prendre toute leur place sur la ligne de départ. A la clé : une (grosse) médaille d'1 milliard d'euros à se partager.

Financement : les "scale-up" gâtées par l'Europe

L'Union européenne prête à miser gros sur ses champions du numérique et de la tech. Un outil d'investissement spécial va voir le jour pour financer les "scale-up" et faciliter leurs levées de capitaux XXL. Ce nouveau dispositif doit «rassembler 10 à 20 fonds pour un montant total minimal d'1 milliard d'euros», a révélé le ministre de l'Economie Bruno Le Maire. Plus de détails seront apportés demain par le couple franco-allemand, mais le locataire de Bercy a déjà dévoilé, aussi, l'objectif ultime de cette initiative: faire émerger, en Europe, «10 entreprises technologiques de plus de 100 milliards d'euros chacune, d'ici à 2030.»

Spatial : l'Etat met les start-up en orbite

Les jeunes pousses invitées à la table des vieux briscards de l'industrie spatiale. Le comité de filière, qui réunit représentants du secteur et de l'Etat, va s'ouvrir aux start-up, a annoncé le ministère de l'Economie. En parallèle, Bercy demande à sept d'entre elles de se mobiliser pour "structurer [cette] représentation des acteurs émergents français". Cette initiative s'inscrit dans la volonté du gouvernement de donner plus de place aux entreprises innovantes du secteur. A ce titre, elles sont censées récupérer les deux tiers de l'enveloppe d'1,5 milliard d'euros réservée à l'espace dans le plan France 2030.

L'étau se desserre aux frontières

Parfum de relâchement à travers le monde. Les Etats desserrent peu à peu leurs restrictions de déplacements, imposées en novembre, dans la foulée de l'apparition du variant Omicron. Ainsi, la France a fait sortir de sa liste "rouge" (indicatrice d'une forte circulation du Covid-19) tous les pays qui s'y trouvaient encore, dont la Turquie, les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Depuis ce week-end, les voyageurs en provenance d'outre-Manche peuvent également présenter un test négatif de moins de 48 heures (au lieu de 24 heures auparavant), sauf s'ils ne sont pas vaccinés (durée inchangée, motifs impérieux toujours exigés, mais enregistrement préalable levé), indique un décret paru vendredi. Par ailleurs, le Maroc a rouvert ses frontières aujourd'hui, l'Australie le fera le 21 février. Mais, dans les deux cas, des conditions sanitaires continueront à s'appliquer.

4 février

Transition écologique : les grands moyens pour l'industrie

Il en va de la transition écologique comme du plan d'investissement France 2030. La première avance à petits pas, le second se dévoile au compte-gouttes. Aujourd'hui, c'était au tour de l'industrie d'être servie. Le gouvernement compte lui réserver 5,6 milliards d'euros pour accélérer encore sa "décarbonation".

 **A lire :** L'industrie reçoit 5,6 milliards d'euros pour décarboner ses usines les plus polluantes

Le Premier ministre Jean Castex est venue annoncer cette enveloppe dans les locaux d'ArcelorMittal à Dunkerque (Nord). Le groupe sidérurgique en a profité pour afficher ses propres ambitions (toujours avec le soutien de l'Etat), en matière de baisse de ses émissions de CO₂.

 **A lire :** ArcelorMittal investit 1,7 milliard d'euros à Dunkerque et Fos pour verdir sa production

La production industrielle reste affaiblie

L'année 2021 n'aura pas vraiment été celle du rebond pour la production industrielle. En décembre, elle est restée relativement stable dans l'ensemble du secteur secondaire (-0,2 % en un mois), selon l'Insee, comme dans sa partie manufacturière (+0,1 %). Mais cette dernière subit une légère érosion sur un an (-0,4 %), à l'issue d'un dernier trimestre lui-même déclinant (-0,5 %). Résultat, la production reste bloquée à 94,1 % de son niveau d'avant-crise (94,7 % pour l'industrie dans son ensemble). Certaines activités en sont encore plus loin, comme les transports (-19,2 % par rapport à février 2020), mais aussi la construction (-11,8 %), la métallurgie (-9,3 %) ou même la pharmacie (-8,3 %). Seuls le textile (+1,4 %), la chimie (+1,2 %) et l'agroalimentaire (+0,1 %) se maintiennent en hausse.

L'emploi salarié au beau fixe...

L'emploi se joue du coronavirus. En 2021, l'Insee a compté près de 650 000 créations nettes de postes salariés en France, dans le secteur privé. Résultat, tous les secteurs, et même l'intérim, sont de "retour à la normale", c'est-à-dire